



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance qui sera tenue à compter de 19h le mercredi 2 juillet 2025, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 12-2025
Nom du requérant :	Maxime Valois
Emplacement :	1215, rang de la Rivière Nord
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'un garage détaché d'une superficie de \pm 130 m.c. tandis que la norme est 100 m.c.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20 juin 2025
Annick Lafontaine
Greffière